



Roquebrune-sur-Argens

REPUBLIQUE FRANCAISE

## RAPPORT

N° 2018 000151

*l'an deux mille dix huit, le vingt neuf du mois de juin*

Nous soussigné(s), **Brigadier-Chef Principal LEROY Kévin**

Agents de police judiciaire adjoints, dûment agréés et assermentés, en résidence administrative à la police municipale de Roquebrune-sur-Argens - 83520.

Vu les articles 21/2°, 21-2, 78-6 et D15 du Code de Procédure Pénale

Vu l'article L 511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme, revêtu(s) des insignes de notre fonction et conformément aux ordres de nos Chefs.

**OBJET:** affichage

### SAISINE

Ce jour le 29 juin 2018 à 16h10 à la demande de notre hiérarchie, nous effectuons une constatation d'affichage de modification du schéma de cohérence territoriale var esterel méditerranée en mairie annexe de la bouverie.

Constatons l'affichage suivant : " l'avis de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée N°1" du SCOT de la CAVEM.

Pièce jointe : photographie

### CLÔTURE ET TRANSMISSION

Signature du rapport N° 2018 000151

**L'(es) APJA :**

Brigadier-Chef Principal LEROY Kévin

Fait et clos à ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, le 29/06/2018

Vu et transmis, le .....31.07.18. par le Commandant du Corps de Police

### DESTINATAIRES

- Monsieur le Maire
- M. l'Adjoint délégué à la Sécurité
- Service Urbanisme

